

Extrait du Les Verts de Lille-Lomme-Hellemmes et environs

<http://lille.lesverts.fr>

Vivre en camping, un choix obligé

- Prises de positions - Un éco-logis pour tous -

Date de mise en ligne : lundi 16 janvier 2006

Description :

L'augmentation du phénomène de "cabanisation" en France

Les Verts de Lille-Lomme-Hellemmes et environs

Salariés aux revenus modestes, allocataires de minima sociaux, divorcés, retraités, ménages en attente de logement... La plupart de ces campeurs sédentarisés le sont devenus par défaut, au gré des circonstances de la vie, ou parce que leurs revenus ne leur permettent pas de faire autrement.

Le coût d'un emplacement de camping est de 300 euros en moyenne par mois. Vivre au camping, c'est un choix obligé. Obligé, mais interdit. La loi n'autorise pas à élire domicile sur des terrains dits de "loisirs" ou de "tourisme". Sauf que personne n'y trouve à redire. Préfectures et collectivités locales préfèrent fermer les yeux. Elles n'ont pas de solutions de relogement à proposer à ces résidents souvent défavorisés.

Ironie du sort, certains sont même parfois "placés" en camping par les collectivités ou "par des Ddass", comme le note France Poulain : "Face à la pénurie de logements sociaux et aux problèmes d'insalubrité des hôtels meublés, le camping peut apparaître comme une solution acceptable dans des situations de logement d'urgence."

Acceptable ? C'est oublier que l'absence d'adresse fixe signifie pour les résidents des campings, à l'instar des gens du voyage et des SDF de longue date, ne pas posséder d'autre papier d'identité que les "carnets de circulation" qu'il faut faire tamponner tous les trois mois à la gendarmerie. Cette absence d'adresse fixe les privent également du droit de vote et de carnets de chèques.

Combien sont-ils exactement en France à vivre en caravane ou mobile home ? Difficile de le savoir. Les gérants de camping se gardent bien de les comptabiliser, du fait qu'ils n'ont théoriquement pas le droit d'héberger qui que ce soit à l'année. Quant à ceux qui s'installent sur des parcelles privées, ils échappent le plus souvent aux statistiques. D'après l'urbaniste France Poulain, chercheuse au CNRS et auteure de *L'Esprit du camping* (Ed. Cheminements), entre "70 000 et 120 000" personnes habiteraient en caravane ou en mobile home. Pour elle, aucun doute : la recrudescence de la précarité et la crise de l'immobilier poussent chaque année davantage de travailleurs pauvres vers ce mode de vie, dernier recours avant la rue.



L'idée de séjourner à demeure en camping s'impose rarement comme une évidence. Elle s'installe plutôt progressivement, au fil des mois et des années qui passent. Les urbanistes appellent cela le phénomène de "cabanisation". Un jour, un auvent est tendu devant la caravane. Renforcé par des cartons ou des planches, il peut doubler voire tripler la superficie habitable. Un autre jour, c'est une terrasse en béton qui est coulée. Clôturée de rondins ou de thuyas, elle améliorera elle aussi l'ordinaire. Un sas d'entrée, un robinet extérieur, un abri de jardin sont, plus tard, installés... Jusqu'à la pose de double vitrage aux fenêtres, symbole d'une sédentarisation assumée. Un beau matin, ce qui ne devait être qu'une habitation alternative est devenu, sans crier gare, un domicile définitif. Un "chez soi" presque douillet.